



Lettre à propos de Maxime

En février dernier, lorsque nous sommes allés au village de Koutanongou, nous avons trouvé le Vieux Somba (celui qui est sur la photo de couverture du livre Koutammarikou), dans un piteux état. Il avait à l'arrière de la tête un énorme abcès, gros comme un pamplemousse, et ne tenait plus sur ses jambes. Le Vieux ne voulait pas être transporté. Nous sommes donc descendus en urgence à Natitingou avec Emmanuel et, à l'hôpital, nous avons cherché quelqu'un qui puisse venir soigner le Vieux. Nous avons, par hasard, rencontré **Maxime**, un aide-soignant qu'Emmanuel connaissait puisque "somba". Maxime est venu avec nous et a soigné le Vieux avec les produits que nous avons achetés à la pharmacie. Il est retourné cinq fois à Koutanongou pour finir les soins (depuis, le Vieux est sur pied...). Dans le même temps, devant sa compétence et sa gentillesse, nous avons décidé de demander à Maxime de nous aider en intervenant régulièrement dans les écoles que nous soutenons, ce qu'il fait depuis (voir ci-dessous).

Puis, quelque temps plus tard, Maxime nous a fait part d'un souhait : devenir infirmier. Avec nous au Bénin, il y avait notamment deux adhérents, Pierre et Martine Alberti, médecins. Ils ont décidé d'aider Maxime à s'inscrire dans une école d'infirmiers au Burkina Faso (il n'y en a plus au Bénin), et de payer sa formation sur deux ans. Avec le soutien de beaucoup d'autres personnes (adhérents ou non à Koutammarikou), ils ont réuni la somme nécessaire : 4000 €. Bien sûr, c'est leur choix personnel et cela n'intervient pas dans le budget de Koutammarikou, même si tous ces dons passent par notre association. Nous avons déjà fait parvenir la moitié de cette somme à Natitingou via le soutien "technique" sans faille de Thérèse Oudot, vice-consul de France à Nati. Nous ne donnons pas l'argent directement à Maxime, mais c'est Julien qui est allé avec lui au Burkina pour finaliser sa demande et obtenir les reçus et autres preuves de son inscription. Nous vous tiendrons au courant de la suite de la carrière de Maxime.

Extrait d'un mail d'Emmanuel reçu il y a quelques jours :

Pour ce qui concerne les activités de Maxime voila de façon précise ce qu'il a pu abattre comme travail.

- Six fois il est allé à Koutanongou pour le pansement du Vieux dont la photo se trouve sur la page de garde du livre KOUTAMMARIKOU. S'il n'avait pas intervenu pour soigner cette personne du troisième âge on l'aurait perdu. En tout cas Philippe et Marie et certains adhérents de Koutammarikou en sont témoins.
- Cinq fois à Koutanongou pour panser des plaies et pour sensibiliser les écoliers sur l'hygiène corporelle et vestimentaire
- Quatre fois à Korimbéné, Ditawan et Tagayè.

Cela a permis de sauver certains enfants qui souffraient des plaies gangréneuses et d'autres qui souffraient du paludisme, la diarrhée et la dysenterie. Il faut une personne comme celle-là dans l'association pour que les petits Sombas qui sont les futurs cadres soient en bonne santé. Son travail entre dans les prérogatives de l'Apeek. S'il était là, le jeune enfant de Ditawan mort il y a trois ans ne le serait pas, fatalement.

Vu l'importance de son travail il a décidé approfondir ses connaissances dans le domaine de la santé pour continuer par travailler dans l'association. Le président et moi, directeur de l'Apeek, sommes d'accord qu'il soit formé par l'association. Un contrat sera signé entre lui et l'Apeek pour définir les closes du contrat. Cela donnerait une garantie pour l'association afin qu'il ne nous abandonne pas après s'être formé. **Emmanuel N'Tcha N'Tcha 2**

Extrait d'un Mail de Martine et Pierre Alberti, après que Maxime ait appris que nous avons réussi à rassembler la somme nécessaire à sa formation d'infirmier :

"Nous venons d'avoir Maxime au téléphone pour nous remercier : les nouvelles vont vite ! C'est bien de sa part. Le courrier d'Emmanuel est clair et justifiera notre action quand tu le porteras à la connaissance des adhérents. J'ai motivé Maxime sur nos attentes (et de tous ceux qui financent) mais même s'il n'obtient pas le diplôme (ce qu'on ne souhaite évidemment pas !) il aura des connaissances qui ne peuvent qu'être utiles à notre association..."